



Compte rendu du comité technique du 14 novembre 2019

o Participants :

- Administration : O. LESBRE, M. BOUCHARD, A. ANCEL, S. DUBUS
- Organisations syndicales : N. ROCA, H. BELLOC, V. DAMIRON, C. GARCIA, J. PRAT, E. RIVET

o Désignation du secrétaire adjoint.

Nicole ROCA est désigné secrétaire de séance.

o Information sur l'actualité de l'Institut.

Les journées portes ouvertes ont été très appréciées, 170 personnels y ont participé. Sollicitation du préfet de région pour les contrats de plan Etat-Régions le 1^{er} octobre, plusieurs projets ont été proposés, y compris en partenariat avec d'autres écoles (Auditorium, rénovation énergétique des bâtiments 2,3,5 et 6, certi-drone, propulsion hybride, micro-drone, machine de prototypage filaire à l'ICA).

o Procès-verbal du comité technique du 2 juillet 2019.

Validé à l'unanimité.

o Formation continue : objectifs et budget de formation 2020.

Reconduction de objectifs de l'année précédente. 5 items, fonctionnement et ressources de l'institut (management, ressources humaines, fonctions achats, techniques juridiques, technologies de l'information et de la communication, organisation administrative, environnement professionnel...), orientations stratégique de l'institut en relation avec les activité d'enseignement et de recherche, hygiène sécurité et conditions de travail, formations personnelles (CPF en autre), autres. Budget 2019, 254200 Euros, 99% ont été engagé. Le budget 2020 prévu, qui sera discuté en CA, est de 275000 euros.

Validé à l'unanimité.

o Calendrier des comités techniques 2020 et ordres du jour prévisionnels.

Ajout de points concernant le télétravail et du projet de note d'évolution de la DRI au mois de février.
Demande de mettre le RGPD à l'ordre du jour du CT du mois d'avril.

Validé à l'unanimité.

o Note d'organisation de la direction des formations ingénieurs.

Note reformulée principalement pour l'intégration du cursus par apprentissage.

Validé à l'unanimité.

o Note d'organisation de la direction des relations entreprises et du mécénat.

Note reformulée principalement pour l'intégration de nouveaux pôles.

Validé à l'unanimité.

o Note d'organisation du service patrimoine.

Note reformulée principalement pour l'intégration d'un adjoint au chef de service.

Validé à l'unanimité.

o Suivi des points précédents comités.

Utilisation véhicule perso : demande de dérogation demandée afin de pouvoir faire assurer les véhicules personnels lors de déplacements professionnels par l'institut.

Projet SIFAC : l'avancement est correct, les tests sur le PAM Achats ont démarrés. Des réglages mineurs sont encore à faire. Dans l'ensemble cela paraît satisfaisant. Le projet est en phase d'appropriation.

Démarche de dématérialisation : la plateforme de lecture et reconnaissance de documents a été installée, les tests vont être effectués dans différents ateliers. Mise en place du parafeur électronique, le logiciel est installé, les paramétrages sont en cours avec une validation prévue en fin d'année. Les signatures électroniques seront déployées. Les solutions techniques ont l'air satisfaisantes.

Gestion des pics de fréquentation du restaurant : pas d'informations supplémentaire par rapport au dernier CT.

Fonctionnement du Fablab : projet de note d'organisation en cours, convention avec l'association Fablab en cours d'analyse juridique (rédaction).

RGPD : un point en avril sera fait.

Note de gestion des agents contractuels de l'ISAE-SUPAERO : réunion de travail effectuée, nouvelle version de la note en cours de rédaction.

Inspection du travail : Toujours à suivre.

Actualisation du planning prévisionnel des prochains CT : présentation effectuée en cours de séance.

Note relative à la surveillance des tests formation ingénieurs : les négociations continuent avec une notification prévue pour le début 2020.

Utilisation des caméras en salles blanche : une charte a été éditée. Elle doit être affichée.

Borne de rechargement des véhicules électriques : une note sera éditée et elle fixera les modalités d'utilisation des bornes.

O Questions CGT diverses.

ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) : dans le cadre d'une convention passée avec l'ONERA un ISST était sur notre site à concurrence de 30% de son temps. Il n'est pas certain que la personne puisse continuer. Il faudra revoir le fonctionnement sur le sujet.

Les élus CGT demandent de recourir à l'embauche d'un ISST car il nous semble que la taille de notre établissement et les installations plus ou moins sensibles nous le permette.

Les élus CGT vous rappellent que si vous voulez venir nous rencontrer, nous tenons une permanence tous les jeudis de 12h à 13h30 au local syndical CGT.